



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Préavis de principes — mai 2018
SITE DE LA POINTE-DU-MOULIN (*WINDMILL POINT*)

Montréal, le 16 mai 2018 — Dans l'attente d'un plan directeur pour l'ensemble du Vieux-Port et de la Pointe-du-Moulin ainsi que des propositions pertinentes, Héritage Montréal a préparé ce préavis de principes, le premier de ce qu'elle voit comme un nouvel outil pour encourager l'élaboration et l'évaluation de projets sensibles au patrimoine et à l'esprit du lieu concerné.

Héritage Montréal y énonce les quatre orientations suivantes afin d'exprimer les valeurs, les enjeux et les possibilités que l'organisation entrevoit pour l'historique site de la Pointe-du-Moulin en tenant compte de ses préoccupations en matière de patrimoine, d'aménagement et de développement urbain :

1. La prédominance des deux points de repère (l'enseigne lumineuse *Farine Five Roses* et la tour de l'élévateur B-1 du complexe du Silo 5) sur le site et son paysage ;
2. L'accès public au site, sur un plan tant horizontal (le périmètre du site) que vertical (le Silo 5) ;
3. Le caractère de « site-machine » de la Pointe-du-Moulin comme élément fondateur de son identité ;
4. L'intégrité du site en tant qu'ensemble.

Le contexte

En 2016, Héritage Montréal a accepté l'invitation de la Société immobilière du Canada (SIC) à joindre un comité-conseil pour accompagner les travaux de préparation du projet de plan directeur qui a été soumis à une première consultation publique en juin 2017. Nous avons aussi été contactés par des promoteurs intéressés par le Silo 5 et son site; nous les avons rencontrés sans prendre parti.

Dans ce contexte, Héritage Montréal a préparé le présent préavis de principes pour contribuer à la protection et à la mise en valeur du patrimoine, du paysage, de l'aménagement urbain et des milieux de vie reliés au site, et ce, en prévision d'un processus qui devrait lancer la SIC pour appeler des propositions pour le site de la Pointe-du-Moulin.

« Héritage Montréal souhaite agir de manière proactive pour faire en sorte que les différents acteurs publics et privés qui participent à la réaffectation, à la revitalisation ou au développement de sites et d'ensembles patrimoniaux comme celui-ci, prennent en considération, dans l'élaboration de leurs projets, les valeurs et les principes que nous considérons essentiels à leur authenticité et leur caractère distinctif. » a insisté Dinu Bumbaru, directeur des programmes et politiques de l'organisme.

En plus des quatre principes énumérés plus tôt, le préavis présente brièvement le site de la Pointe-du-Moulin et ses divers statuts, rappelle l'historique de l'action d'Héritage Montréal pour sa reconnaissance et sa protection, illustre les principaux enjeux à considérer, et enfin, propose des avenues générales de mise en valeur pour réaliser un projet d'aménagement à la hauteur de la qualité et de l'esprit du lieu.

Une approche renouvelée

Héritage Montréal entend poursuivre ce type d'intervention en amont du processus de développement des projets dans l'avenir, afin de faire connaître sa vision d'ensemble avant même que ceux-ci se concrétisent.

Ainsi, nous comptons produire un préavis de principes en prévision de projets d'importance majeure. Mentionnons, entre autres, l'historique complexe de la brasserie Molson et la réaffectation du site de l'ONF (Office national du film).

Depuis 1975, Héritage Montréal œuvre à promouvoir et à protéger le patrimoine architectural, historique, naturel et culturel de la grande région métropolitaine. Au cœur d'un vaste réseau de partenaires, Héritage Montréal, un organisme privé sans but lucratif, agit par l'éducation, la représentation et la concertation pour faire connaître, mettre en valeur et préserver l'identité et les spécificités du Grand Montréal.

- 30 -

Pour plus d'information ou pour une entrevue avec Monsieur Dinu Bumbaru

Marc Pagliarulo-Beauchemin
Coordonnateur — communications et stratégie médias
T : 514 286-2662, poste 27
Cellulaire : 514 802-4381
communications@heritagemontreal.org

Préavis de principes sur le site de la Pointe-du-Moulin joint au communiqué de presse